



syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr

<https://snu-ara.fr>

snu-ara



Vos élus vous informent

CSE du 28/10/2021

- **Horaires Ouverture Public** : Le directeur régional, jusque-là bien cachotier, a donné au CSE la « primeur » de l'organisation Accueil Public sur la région :

- *Du lundi au mercredi* : 8h30/12h30 en flux et de 12h30 à 16h30 sur RDV
- *Le jeudi* : 8h30 à 12h30 en flux. Après-midi fermeture au public pour réunions de services ou d'équipes.

- *Le vendredi* de 8h30 à 12h30 en flux et de 12h30 à 15h30 sur RDV.

- Ces horaires s'appliquent sur la même amplitude à l'accueil

téléphonique.

A noter que les points relais de la région, qui sont nombreux pourront si le DAPE

et le DT le décident, ne pas être ouverts entre 12h30 et 13h30. Ces situations particulières seront ponctuelles au stade actuel des informations recueillies (période de congés estivaux, événements particuliers...)



- **Dossier Valence** : Le directeur régional indique qu'il pense pouvoir conclure assez rapidement sur un projet de construction du site relogement définitif Hugo. Concernant la période actuelle, nous avons demandé des aménagements et du matériel sur l'espace Chopin. Concernant le site conjoint de fait, suite à interrogations de notre part sur l'organisation et la cohérence managériale, la direction indique mettre en œuvre un accompagnement externe avec un cabinet afin d'accompagner les ELD sur la conduite aux changements en tenant compte de la situation vécue par chacun.

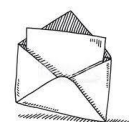
Une expertise en cours pour permettre de clarifier les conséquences d'un tel drame est en cours mais nécessite l'appui d'une psychologue clinicienne spécialisée en victimologie. Une demande de budget supplémentaire a été soumise à vote pour aider les élus et surtout le personnel à avancer. (14 pour dont le SNU et 14 abstentions SNAP et CFE CGC). L'établissement estime pour sa part qu'il n'interviendra pas financièrement dans cette enquête. Donc RAS malheureusement pour les collègues de ce site.

Vos élus au CSE : Catherine Sébastian – 26. Lazare Kefti – 38. Fabienne Delmas – 74. Olivier Béal – 42. Denis Planchat – 63. Catherine Albout – 69. Sabrina Sahli – 69.

Toutes nos publications sont ici :

Suivez nous sur :

Pour nous écrire c'est par ici :





syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr

<https://snu-ara.fr>

snu-ara



- **Accidents de travail et incidents** : Comme chaque trimestre, le CSE revient sur l'étude de données concernant ces deux indicateurs, important au regard de la Santé, Sécurité et Conditions de Vie au Travail. Dans la suite de nos alertes sur l'absence de réponses de la direction à la suite du rendu de l'expertise Risques Graves réalisée sur l'accueil, nous avons hier abordé et déploré :

- La quasi inexistence de dépôt de déclaration d'accidents de travail suite à agression (et plus particulièrement dans des situations de violences physiques et sans minimiser l'impact de violences comportementales ou d'agressions verbales)
- Le risque psychosocial n'étant pas identifié en dehors du risque d'agression dans la nomenclature Sécurité Sociale, l'inquiétude persiste sur cet indicateur. Comment avancer sur cette question par exemple à partir de l'examen des déclarations d'accidents ? Des jours d'absences en lien avec ces AT ? Des taux éventuels d'invalidité qui sont accordés ?
 - Pas d'études sur les malaises,
 - Sur les fiches agressions, pas d'éléments d'analyse par lieu et par activité : Le SNU remarque un report des agressions sur le télétravail, du fait du téléphone fortement impacté par incivilité, agressions. Comment ces éléments sont analysés et quelles mesures de **préventions primaires** sont mobilisées par notre employeur ? Quel accompagnement ?
 - Quelle analyse la direction a-t-elle engagée sur les causalités à l'origine des Fiche De Signalement ?
 - Quels résultats ? Qu'est ce qui a été caractérisé ? Quelle identification des postes d'activités à risques à Pôle emploi. **Au regard de cette analyse, quelles conséquences tire la direction en matière de prévention primaire pour garantir nos missions d'accueil de qualité du public et remplir les obligations de résultats et de responsabilité pour garantir la santé au travail des agents ?**

Une nouvelle fois, pas de son, ni d'image !

Vos élus au CSE : Catherine Sébastian – 26. Lazare Kefti – 38. Fabienne Delmas – 74. Olivier Béal – 42. Denis Planchat – 63. Catherine Albout – 69. Sabrina Sahli – 69.

Toutes nos publications sont ici :



Suivez nous sur :



Pour nous écrire c'est par ici :





syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr

<https://snu-ara.fr>

snu-ara



- **Expérimentations Télétravail** : Si le SNU a bien été signataire de l'accord Télétravail, nous étions prudents sur la partie expérimentation. La Direction a listé et donné des précisions sur les sites qui avaient fait cette demande. Citons Ambérieu, Oullins, Privas, Villeurbanne Scènes et Images et Thoiry. 2 DT ont aussi proposé leur dossier, celle de l'Isère et de la Drome Ardèche. Le dossier de la DRFRAG n'a pas été remonté à la direction générale car selon la direction régionale, les effectifs ne permettaient pas la conduite du projet. Les projets sont examinés à Paris avec l'entière responsabilité de leur dossier. Cette phase de remontées a permis une alerte auprès de la direction sur l'absence d'infos au personnel sur des sites de la région. Prochaine étape : proclamation des sites retenus...
- **Prévoyance** : Les élus du SNU, en déclaration préalable, ont alerté la direction à nouveau sur le vide sidéral que les agents publics risquent d'avoir en matière de Prévoyance sur 2022. (Retrouvez cette dernière sur notre site) Dans cette déclaration aussi, le SNU a demandé la mise en œuvre d'une action Entreprise dans le cadre de l'opération Octobre Rose en matière de prévention santé
- **Plan DELD** : La présentation dans nos agences du plan DELD avec ses injonctions plus ou moins absurdes selon les agences n'est que le début du parcours de mobilisation qui arrive début 2022. Quezako ? **Un nouvel outil politique ou une véritable mission ?**
- **Pack expérimentation et chômage de longue durée** : A partir de janvier 2022, le pack de remobilisation viendra prendre le relais et va concerner les demandeurs d'emploi de très longue durée (DETLD), sans aucune activité sur les 24 derniers mois, en détail :
 - **Sur une demi-journée**, en collectif, « plusieurs séquences collectives permettront d'organiser un retour à l'emploi et d'identifier les étapes nécessaires à ce retour avec un programme d'actions individualisées visant un retour à l'emploi ou en formation dans les 6 mois ».
 - **Dans ce cadre**, une nouvelle prestation spécifique va voir le jour « prestation parcours santé » avec un diagnostic santé et un suivi psychosocial sur 6 mois, sans plus d'élément pour le moment. Des outils comme des ateliers retraite avec la Carsat sont aussi dans les tuyaux.
 - **Sur le fond**, que nous nous occupions des personnes les plus éloignées de l'emploi est évidemment légitime, louable et c'est bien notre travail au quotidien. Mais l'établissement fait comme si on parlait de zéro, comme si nous ne les recevions pas ! Sur le terrain, nous connaissons les problèmes de ce public (mobilité, logement, isolement, illettrisme, perte de confiance, ...)



Vos élus au CSE : Catherine Sébastian – 26. Lazare Kefti – 38. Fabienne Delmas – 74. Olivier Béal – 42. Denis Planchat – 63. Catherine Albout – 69. Sabrina Sahli – 69.

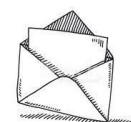
Toutes nos publications sont ici :



Suivez nous sur :



Pour nous écrire c'est par ici :





syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr

<https://snu-ara.fr>

[snu-ara](https://snu-ara.fr)



Qui peut penser qu'une demi-journée va permettre de débloquent des situations enkystées depuis longtemps avec des croisements de freins ?

Le test (à ne pas confondre avec l'expérimentation !), fait à Issoire, le seul site ARA depuis mi-septembre 2021, donne évidemment de bons résultats avec toutefois, deux « points à sécuriser » : le taux de participation et le suivi des demandeurs ... Pour décoder : on a du mal à faire venir les demandeurs et en plus et on ne sait pas trop comment on va les accompagner... **Il y a eu seulement deux Packs d'une demi-journée jusqu'à ce jour, ça suffit à une généralisation ?**

Ce manque de moyens, aussi bien en interne avec des portefeuilles surchargés, que sur des actions de formation et/ou de remobilisation spécifiques à ce public, fait peser le soupçon d'une manœuvre politique dont nous serions le bras armé (ou les petites marionnettes ?), surtout qu'avec la réforme de l'assurance chômage, on ne peut pas soupçonner ce gouvernement de bienveillance envers les chômeurs et notamment les plus précaires !

Et la manipulation des chiffres vient renforcer ce sentiment : 1 million d'offres sur notre site, c'est formidable mais 20% sont en doublon et certaines sont sur 6 sites différents ! Le chômage baisse (enfin pas pour les Demandeurs d'Emploi de + 2 ans et les + 50 ans) mais la précarité augmente. Ce projet vient nous rappeler, au moment où la situation sanitaire semble s'améliorer, que le monde d'après ressemble diablement à celui d'avant.... 😞

- **Expertise économique et financière** : Comme au CSEC, le SNU en ARA a rendu un avis négatif Les effets yoyo, du chaud et du froid sur les effectifs de l'établissement sont désastreux face à la situation de l'emploi et du marché du travail. Nous réclamons renforts, moyens à la hauteur des enjeux sociaux L'établissement en termes de fonctionnement doit aussi à la hauteur des commandes publiques (plan DELD, Assurance Chômage, Offres...) assurer la prévention des risques des salariés (avec un budget par exemple sur la sécurité et la sureté renforcé pour accompagner les collectifs et les agents en première ligne)
- **ASC 2022** : Reconstitution générale des dotations et prestations de 2021... Pour le SNU, si le verre n'est pas vide, il ne se remplit pas pour autant : de trop nombreux collègues ne peuvent pas partir en été, y compris après une éventuelle désignation sur une location du CSE : les sommes nécessaires restent trop importantes pour les collègues rémunérés aux premiers indices ou certaines familles monoparentales par exemple... **Nous souhaitons aller plus loin dans la prise en charges et augmenter aussi le budget des locations** pour qu'un plus grand nombre puisse en bénéficier, la majorité des élus n'a pas suivi cette demande et, malgré des ouvertures affichées, leurs votes sont restés sur une posture inchangée. Nous regrettons fortement ces choix, nous restons sensibles et forces de propositions pour que tous les collègues, ceux qui ont le plus besoin comme les autres et nos votes sont en cohérence avec nos propos !

Vos élus au CSE : Catherine Sébastian – 26. Lazare Kefti – 38. Fabienne Delmas – 74. Olivier Béal – 42. Denis Planchat – 63. Catherine Alabout – 69. Sabrina Sahli – 69.

Toutes nos publications sont ici :



Suivez nous sur :



Pour nous écrire c'est par ici :

